

## COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate

### Bourget fête l'indépendance d'Haïti

**Rigaud, le vendredi 15 janvier 2016** – Le dimanche 1<sup>er</sup> janvier 1804, l'île de Saint-Domingue devient indépendante au terme d'une longue et meurtrière guerre de libération. L'ancienne colonie française devient le premier État noir des Temps modernes et le deuxième État indépendant des Amériques (après les États-Unis). Elle adopte pour l'occasion le nom que lui donnaient les Indiens Taïnos avant l'arrivée de Christophe Colomb : **Haïti**. (source : [http://www.herodote.net/1er\\_janvier\\_1804-evenement-18040101.php](http://www.herodote.net/1er_janvier_1804-evenement-18040101.php))

Le comité UNESCO du collège Bourget a souligné la fête nationale de ce pays hier, le jeudi 14 janvier. Un groupe musical haïtien était présent à la cafétéria afin d'agrémenter le dîner typique national. En effet, nous avons reçu la visite de M. Carl-Henry Volny et de ses musiciens. M. Volny a enseigné la guitare au Collège dans le cadre d'un cours parascolaire. Chaque année, il nous rend visite dans le cadre de la journée haïtienne. Depuis longtemps, par le biais des Clercs de Saint-Viateur, le Collège entretient des liens privilégiés avec la communauté haïtienne. Plusieurs de nos élèves ont fait des séjours coopératifs dans ce pays.



**M. Volny (à l'extrême droite) et son groupe.**

---

#### **À propos du collège Bourget**

Fondé le 12 novembre 1850, le collège Bourget accueille des élèves du préscolaire à la 5<sup>e</sup> année du secondaire. Membre des réseaux des écoles viatoriennes, de l'Unesco, des écoles vertes Brundtland et reconnu classe Confucius, le Collège met de l'avant des valeurs permettant la formation intégrale de chaque jeune. Il offre aussi un service de résidence accueillant des élèves de partout dans le monde.

- 30 -

*Suzanne Leduc, adjointe administrative aux communications*  
**Pour Isabelle Bergeron, directrice et responsable du dossier UNESCO**